



11, rue Principale Sud
Sutton, Québec
J0E 2K0
Tél. : 450 538-2290
Télec. : 450 538-0930
urbanisme@sutton.ca

FORMULAIRE DE

DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT

PROPRIÉTAIRE	ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
--------------	--------------------

Nom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Téléphone (Rés.) : _____ Téléphone (Rés.) : _____

Téléphone (Bur.) : _____ Téléphone (Bur.) : _____

Télécopieur : _____ Télécopieur : _____

LOTS VISÉS

Numéro(s) du (des) lot(s) visé(s)	Numéro (s) du (des) lot(s) créé(s)

Année de création du lot aux dimensions actuelles

Emplacement situé à l'intérieur d'un corridor riverain	Oui	Non
Adjacent à un chemin public ou privé conforme	Oui	Non
Déjà occupé par un bâtiment principal	Oui	Non
Zone agricole	Zone blanche	Zone verte

Services

- Desservi par l'aqueduc et l'égout
- Partiellement desservi par l'aqueduc ou l'égout
- Non desservi

Type (s) d'opération(s) cadastrale(s)

- Subdivision
- Remplacement
- Correction
- Annulation

DOCUMENTS REQUIS

Avec chaque demande, un plan d'opération cadastrale présenté en trois (3) exemplaires, préparé par un arpenteur-géomètre, à une échelle d'au moins 1/1000 et incluant :

- a) L'identification cadastrale du ou des terrains concernés de même que celle des propriétés adjacentes ;
- b) Les dimensions du ou des lots existants ou projetés ;
- c) Les détails de l'opération cadastrale projetée et les résultats de celle-ci ;
- d) L'utilisation du sol, actuelle ou projetée, sur le site et sur tout terrain adjacent que couvre le plan ;
- e) L'emplacement de toute construction existante ;
- f) La localisation des services publics, des rues, des servitudes et des droits de passage existants ou proposés, s'il y a lieu ;
- g) Les caractéristiques naturelles du terrain, telles que la localisation des lacs et des cours d'eau (incluant les cours d'eau à débits intermittents ou réguliers), les zones inondables, les zones de glissement de terrain, les milieux humides, les espaces à l'état naturel ;
- h) Le niveau de récurrence dans le cas des zones inondables identifiées au plan de zonage et au plan de zones de contraintes naturelles et des côtes d'inondation inscrites au *Règlement de zonage* ;
- i) Dans le cas où le terrain affecté par une zone inondable, les élévations en mètres sur un plan préparé par un arpenteur-géomètre ;

-
- j) Le relief du sol exprimé par des courbes topographiques équidistantes de 2 mètres ou moins ;
 - k) La date de préparation du plan, le titre, le nord astronomique, l'échelle utilisée et le nom du professionnel ayant préparé le plan ;
 - l) Dans le cas d'un projet en copropriété divise, les parties exclusives et les parties communes.
-

DATE DE LA DEMANDE :

SIGNATURE DU RÉQUÉRANT :

À L'USAGE DE L'OFFICIER MUNICIPAL

Nombre de lot(s) projeté(s)		
Ouverture du prolongement d'une rue	Oui	Non
Nécessité d'un plan image	Oui	Non
Demande complète	Oui	Non
Demande conforme	Oui	Non
Demande reçue par :		
Numéro de la demande :		